



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ D'ETUDE POUR LA  
RENOVATION DE DEUX ESPACES PUBLICS  
PIETONS SUR DALLE, SQUARE DAUMESNIL ET  
ALLEE POMPIDOU**

**DÉCISION N° AU-19-031  
EN DATE DU 15 JANVIER 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Décret n°2016-360 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°2017-4935 en date du 12 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christophe BOISSIERE ;

**VU** la consultation engagée auprès de plusieurs prestataires ;

**VU** la proposition de la société BETEM pour la mission d'étude de faisabilité décrite dans le dossier de consultation ;

**CONSIDÉRANT** les conclusions du compte-rendu de consultation proposant de retenir l'offre de la société BETEM ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société BETEM sise 28, avenue du Petit-Parc – 94300 VINCENNES, représentée par Monsieur Vincent RASPAUD, son président, un marché pour l'étude de faisabilité de la rénovation de deux espaces piétons sur dalle, square Daumesnil et allée Pompidou. Le forfait de rémunération s'élève à 16 860 € TTC dont 2 160 € TTC de prestations supplémentaires éventuelles.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la  
propreté et des déplacements,

**Signé**

**Christophe BOISSIERE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190115-lmc1H5882H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 15/01/2019  
Date de Publication : 15/01/2019